

Les conceptualisations du pouvoir de Bourdieu et quelques-unes de leurs applications au management

Septembre 2012

Thibault Le Texier – letexier_t(AT)yahoo.fr

Résumé

Bourdieu peut être considéré comme un des grands penseurs français contemporains du pouvoir, au même titre que Foucault. Si la question du pouvoir traverse toute son œuvre, c'est surtout à partir de sa théorie des champs et des capitaux qu'il la théorise explicitement, et dans une moindre mesure dans le cadre de ses études sur la domination symbolique et les habitus. Une fois présentés les quatre principaux schèmes conceptuels utilisés par Bourdieu pour analyser le pouvoir, nous esquisserons la fécondité et les limites de leur application au management.

Introduction

L'œuvre de Bourdieu traite moins de la résistance au pouvoir que de l'ordre tel qu'il est perpétuellement maintenu par les institutions et par les individus, qu'ils soient dominants ou dominés. On serait pourtant bien en peine d'y trouver une théorie cohérente et unifiée du pouvoir. S'y dessinent en revanche quatre grandes manières de conceptualiser les phénomènes de pouvoir dans les sociétés différenciées, qui forment autant d'outils conceptuels mis à la disposition de tous et susceptibles d'être modifiés selon les usages que l'on en fera. Trois de ces matrices conceptuelles du pouvoir s'inscrivent dans le cadre de sa théorie des champs et des capitaux, la quatrième dans le cadre de sa théorie des habitus.

Selon une première matrice, restée malheureusement à l'état d'esquisse, des lois générales détermineraient l'exercice du pouvoir au sein de l'ensemble des champs. Si l'idée d'une homologie des champs est intellectuellement très stimulante, la recherche de lois communes à l'ensemble de ces champs produit en définitive des résultats assez banals et peu opératoires.

Selon une seconde matrice, les champs bénéficieraient de suffisamment d'autonomie pour obéir à une logique de pouvoir endogène. Cette autonomie serait néanmoins très relative. Tout d'abord en raison de l'existence d'un champ du pouvoir commun à tous les champs, au sein duquel les classes dominant les différents champs interagiraient et lutteraient pour la détermination de la hiérarchie des principes de domination. Cette autonomie serait ensuite d'autant plus relative que l'État exercerait un méta-pouvoir sur l'ensemble des champs.

Selon une troisième matrice, les différentes espèces de capital se doubleraient systématiquement d'un capital symbolique. Ce pouvoir symbolique constitue ainsi l'une des formes de n'importe quel pouvoir. En même temps, il reste subordonné lui aussi au méta-capital étatique.

La quatrième matrice, élaborée par Bourdieu à partir de sa théorie des habitus, représente l'exercice de tout pouvoir comme tributaire de l'incorporation de schèmes de perception, de compréhension et d'action par les dominés aussi bien que par les dominants. La théorie de la domination symbolique qu'il élabore à partir de cette matrice permet de sortir de l'idée que ne cesse de reconduire sa théorie des champs d'une prééminence de l'État comme pouvoir central et surplombant.

L'œuvre de Bourdieu dessine dans l'ensemble une conception duale du pouvoir. D'un côté des formes de pouvoir inscrites dans les chairs et les esprits s'exerceraient de manière infra-

consciente ; d'un autre côté, ces habitus prendraient sens au sein de champs dominés par des pouvoirs plus visibles et sujets à des luttes pour la conservation ou la subversion de la hiérarchie des capitaux qui y prévaut. La pensée du pouvoir de Bourdieu reste donc fortement liée à sa théorie des champs, qui est elle-même fortement articulée à la figure de l'État, et cela même quand il étudie les aspects symboliques du pouvoir. En cela, il n'est pas absurde de comparer Bourdieu à Foucault : tous deux entreprennent de se défaire des approches physicalistes et finalistes en insistant sur la notion de « stratégie » et les dimensions symboliques du pouvoir plutôt que sur ses aspects coercitifs, sans jamais véritablement parvenir à détacher leur pensée de l'institution étatique.

Appliquer ces schémas à une forme de pouvoir qui n'est pas directement liée à l'État peut permettre d'en tester la robustesse théorique et pourquoi pas de l'améliorer. Le pouvoir managérial semble à cet égard un excellent terrain d'exercice. Sans prétendre conceptualiser le management à la place de Bourdieu, qui s'en est presque complètement désintéressé de son vivant, nous indiquerons quelques manières opératoires d'appliquer ses schémas conceptuels à cet objet, tout en nous autorisant à pointer certaines de leurs limites. En particulier, nous nous demanderons en quoi peut-on considérer l'entreprise privée comme un champ. Quelle structuration et quelle hiérarchie des capitaux s'y dessinent ? En quoi l'aspect symbolique du pouvoir managérial est-il central ? De quel manière le pouvoir managérial est-il perméable à l'influence de l'État bureaucratique tout en étant en mesure d'imprégner ses catégories de représentation et ses principes de fonctionnement ? En quoi le pouvoir managérial repose-t-il de plus en plus sur des formes d'autocontrôle des employés qui peuvent prendre la forme d'une manipulation des habitus ?

1. La théorie des champs et l'idée de principes de pouvoir généraux

Bourdieu pense essentiellement le pouvoir à partir des notions de champ et de capital. Ses conceptualisations en la matière adoptent moins le point de vue de l'acteur individuel, avec ses habitus et ses stratégies, que le celui des relations entre acteurs doté de capitaux et agissant au sein de champs différenciés – un capital pouvant être défini comme un « pouvoir sur un champ » (1984b, p.3) ou comme un « rapport social de *pouvoir* » (1989a, p.375).

À la suite de Durkheim, Weber et Marx, Bourdieu pense l'évolution des sociétés occidentales comme un processus de différenciation et d'autonomisation progressive de

différents microcosmes sociaux. À partir du XV^e siècle se sépareraient ainsi progressivement de la sphère domestique et religieuse le champ étatique, le champ juridique, le champ économique, le champ intellectuel, le champ artistique, le champ littéraire, le champ journalistique, le champ de la firme, le champ des sciences sociales, etc., la plupart de ces champs subsumant d'autres champs, qui peuvent eux-mêmes en subsumer encore d'autres, etc. La limite étant l'individu, que personne à ma connaissance ne s'est encore avisé de considérer comme un champ.

Même si ces champs ne sont pleinement compréhensibles qu'aux seuls initiés, leur structuration et leur fonctionnement obéissent selon Bourdieu à des lois générales communes (1976a, p.113 ; 1989a, p.383. De fait, s'il n'existait pas d'homologie entre les champs, comment pourrait-il user de ce terme unique pour décrire des univers sociaux si distincts ?). En substance, les champs peuvent être définis comme des marchés dotés d'un mécanisme endogène de formation des prix tributaire des luttes menées au leur sein par des individus qui en acceptent les contraintes, qui en ont incorporé les règles et qui disposent des types de capitaux y produisant leurs effets (1979, p.127). Chaque champ, loin d'être un îlot indépendant des autres, combine des formes de capital et des institutions qui ne lui sont pas propres. De plus, en vertu d'un « *postulat de la convertibilité des différentes espèces de capital* qui est la condition de la réduction de l'espace à l'unidimensionalité » (1979, p.137), les capitaux valorisés au sein de certains champs peuvent être convertis, à des taux variables et selon certaines conditions, en capitaux valorisés dans d'autres.

Bourdieu n'a jamais pleinement formulé sa théorie générale des champs, et l'ouvrage qu'il préparait sur le sujet n'a pas vu pas le jour (1992b, p.94). Il a toutefois décrit à plusieurs reprises les deux principales homologies entre les champs : premièrement, selon une approche classique du pouvoir, chaque champ « a ses dominants et ses dominés, ses luttes pour la conservation ou la subversion, ses mécanismes de reproduction, etc. » (1992b, p.81-82 ; 1976a, p.113). Deuxièmement, chaque champ obéit à l'un ou l'autre des deux « modes de domination » principaux, suivant que des institutions incorporent ou non les types de capitaux ayant valeur et force au sein du champ en question (1980, p.224). Concrètement, dans les sociétés traditionnelles le pouvoir serait essentiellement personnel et sa reproduction à base familiale, tandis que dans les sociétés différenciées l'exercice de la domination serait directement lié à ces mécanismes de concentration de capitaux que sont les institutions et sa reproduction serait à base scolaire (1976b ; 1994b).

Formuler des lois moins générales que celles-ci semble une gageure quand on entreprend de dessiner des principes de structuration et de fonctionnement communs aux champs de la politique française, de la philosophie continentale, de la religion médiévale, de l'art au XIX^e siècle, de la littérature moderne, de la bureaucratie européenne, ou encore de la mode actuelle. L'idée qu'il existerait des homologues entre les champs invite à un travail comparatif tout à fait intéressant. En revanche, des théorèmes en restant à un tel niveau de généralité ne constituent pas une conception du pouvoir opératoire. Ce n'est donc pas, à notre avis, du côté de ces lois générales s'appliquant à tous les champs qu'il faut chercher la contribution la plus originale de Bourdieu aux questionnements contemporains du pouvoir.

2. Champs différenciés et méta-champ étatique : des logiques relativement autonomes de pouvoir

En même temps qu'il formule l'hypothèse d'une homologie entre les champs, Bourdieu affirme que chacun d'eux constitue un espace différencié et relativement autonome doté de ses lois endogènes, de ses propres codes, de ses propres hiérarchies, de ses propres luttes, de ses propres dominants et de ses propres dominés. La composition et le fonctionnement de chaque champ serait ainsi tributaire « d'une logique et d'une nécessité spécifiques et irréductibles à celles qui régissent les autres champs » (1992b, p.73 ; 1976a, p.114). Le travail de synthèse que Bourdieu préparait sur sa théorie des champs devait ainsi se conclure « sur la pluralité des logiques correspondant aux différents mondes, c'est-à-dire aux différents champs comme lieux où se construisent des sens communs, des lieux communs, des systèmes de topiques irréductibles les uns aux autres » (1985a, p.32). Il n'y a là contradiction avec l'idée de lois générales s'appliquant à l'ensemble des champs que si l'on n'admet aucune forme intermédiaire entre l'autonomie pure et la subordination pure. S'il peut exister des lois générales communes, chaque champ n'en obéit pas moins en dernier ressort à sa logique propre. Il existe, de ce fait, « autant de formes d'intérêt qu'il y a de champs » (1983, p.63 ; cf. 1984c, p.124). La société est en ce sens représentable moins comme une pyramide que comme un « mobile de Calder, où il y aurait des espèces de petits univers qui se baladent les uns par rapport aux autres dans un espace à plusieurs dimensions » (1994a). Non seulement chaque champ obéirait à sa logique interne, mais il ne pourrait être compris qu'en étudiant les

représentations propres à cette logique, et on ne pourrait y agir qu'en y mobilisant certains types de capitaux ou en contrôlant des institutions concentrant ces types de capitaux.

Toutefois, nuance Bourdieu, l'autonomie de chaque champ n'est jamais que relative et son sens et sa valeur toujours relationnels. La valeur d'un capital dépendant toujours de la valeur des autres capitaux et du taux de change existant entre eux à un moment donné, la structure et le fonctionnement des champs obéit à une économie générale du pouvoir qui déborde leurs frontières. Même les champs dotés de la force endogène apparemment la plus grande ne sont jamais complètement vierges d'influences extérieures. Par exemple, l'action de l'État et les échanges marchands continuent d'exprimer, de nos jours encore, leur commune origine domestique (1997b ; 2000a, p.17).

En plus de conserver l'empreinte des sphères dont ils se sont extraits, les différents champs constituant la trame des sociétés différenciées sont liés par leurs classes dominantes et peuvent être hiérarchisés selon un principe de domination donné. Le corollaire de la multiplication de champs relativement autonomes, c'est l'apparition de ce que Bourdieu nomme dès le début des années 1970 le « champ du pouvoir », qui rassemble les agents dominant les principaux champs (1971a et 1971b ; cf. 1992a, note p.300). Ce « champ des champs » (Champagne et Christin, 2004, p.172) est le lieu d'expression de leurs échanges et de leur solidarité, mais aussi de leurs luttes pour l'imposition du principe dominant de domination (1979, p.138 ; 1997a, p.124 ; 1989a, p.376) – ou, plus simplement, « pour le pouvoir sur les pouvoirs » (1989a, p.386). Ce principe dominant de hiérarchisation des champs détermine la structure de la « division du travail de domination » (1976c ; 1986c, p.128 ; 1989a, p.376 et p.557 ; 1997b, p.61). Par exemple, dans la France du XX^e siècle, les classes dominantes détiennent des pouvoirs principalement politiques et économiques, mais elles ont besoin des agents dominant le champ culturel pour asseoir pleinement leur légitimité. Le champ *du* pouvoir est donc un champ *des* pouvoirs au sens où le mode de domination dominant et la hiérarchie des pouvoirs qui s'y déterminent sont fonction des rapports entre champs et du taux de change entre capitaux tels qu'ils prévalent à un moment donné. Plus encore, il existerait des champs du pouvoir au sein des champs qui subsument d'autres champs, Bourdieu parlant à plusieurs reprises du « champ du pouvoir d'État », « champ du pouvoir économique », du « champ du pouvoir culturel » et du « champ du pouvoir religieux » (1994b, p.10 ; 1989a, p.469 ; 1984a, p.72 ; 1982, pp.23-29). *La Distinction* montre à cet égard que les luttes de classement sont permanentes et opposent aussi bien des membres

de classes distinctes que les membres d'une même classe. Si le champ du pouvoir des champs du pouvoir pourrait prétendre au titre de « méta-champ », ce n'est pas lui qui est ainsi caractérisé dans l'œuvre de Bourdieu ; c'est le champ étatique.

Le champ du pouvoir n'est pas le champ politique, que notre auteur circonscrit généralement au « monde des professionnels » de la politique (1981, p.9 ; 2000b, p.34). Néanmoins, Bourdieu avance clairement à la fin des années 80 et au début des années 90 que le pouvoir étatique reste le type de domination principal dans les sociétés différenciées (1989a, p.558 ; cours de 1991 in 2012, p.481). Si le développement de l'administration publique permet l'autonomisation d'une multitude d'autres champs (en particulier des champs juridique et économique), dans le même temps, relève-t-il, « la genèse de l'État est inséparable d'un processus d'unification des différents champs » (1989b, p.55). À cette unification correspondrait une concentration des espèces de capital correspondant à ces différents champs (militaire, policier, juridique, économique, linguistique, culturel ou encore symbolique) en un « capital étatique », sorte de « méta-capital, donnant pouvoir sur les autres espèces de capital et sur leurs détenteurs » (1991, p.109-110 ; cf. 1992b, p.90 et 1994b, p.9). L'État bureaucratique constituerait ainsi un « méta-champ » concentrant un « méta-capital » capable d'exercer un « méta-pouvoir » sur les autres champs (1993a, p.78 et cours de 1991 in 2012, pp.488-489 ; cf. 1991 ; 1992b, p.90). Au sein des sociétés à État, l'autonomie des différents champs ne serait donc que très très relative, l'État bureaucratique polarisant l'ensemble de ces sphères et leur imprimant sa logique, soit qu'il constitue le lieu originnaire d'où elles ont fait sécession, soit qu'ils les aient après coup conquises et remodelées. Impossible d'échapper à cet État qui imprégnerait l'ensemble des représentations et des rapports sociaux, depuis l'orthographe jusqu'au calendrier, depuis l'école jusqu'au logement, et depuis les règles du vivre ensemble jusqu'aux aspirations professionnelles. Sans en revenir à l'image de la pyramide pour décrire le monde social, Bourdieu affirme avec force, à partir de la fin des années 80, que le champ étatico-bureaucratique exerce une gravité sur l'ensemble des pièces du mobile de Calder.

Dans le même temps, Bourdieu relativise à plusieurs reprises cette hégémonie étatique. Il avance par exemple dès 1977 que le pouvoir des « fractions dominantes » repose essentiellement sur le capital économique (1977, p.207). Il affirme également quelques années plus tard que « le capital économique est l'espèce dominante, par rapport au capital symbolique, au capital social et même au capital culturel » (1984c, p.131 ; cf. 1989a, p.382). Il

lui apparaît alors que « si chaque champ a sa propre logique et sa propre hiérarchie, la hiérarchie qui s'établit entre les espèces du capital et la liaison statistique entre les différents avoires font que le champ économique tend à imposer sa structure aux autres champs » (1984b, p.3). Au cours des dix dernières années de sa vie, déplorant le déclin de la puissance publique et des principes étatiques (1993b ; 1993c), Bourdieu ne cesse de dénoncer la contamination de l'ensemble des champs par la « logique du marché pur » (1998a, p.110 ; cf. 1997c ; 1998b, p.3 ; 1998c). Sous le sceau du « néo-libéralisme », précise-t-il, l'économie entendue comme science des échanges marchands « prétend devenir le principe de toutes les pratiques et de tous les échanges, y compris au sein de la famille » (2000a, pp.17-18). Dans les sociétés capitalistes contemporaines, le marché pourrait ainsi prétendre au titre de « méta-champ » et le capital économique au titre de « méta-capital ». Bourdieu toutefois ne franchit jamais ce pas. Au contraire, il tempère de telles affirmations, rappelant par exemple la nature profondément étatique de l'économie et le rôle central de l'État dans la construction des marchés (cours de 1990 in 2012, p.43). Selon ses propres mots, « plus qu'aucun autre champ, le champ économique est habité par l'État », et loin de se défaire de cette polarisation, « l'économie est toujours davantage une science d'État » (2000a, p.25 et p.24). À travers l'extension des marchés, ce serait donc toujours le méta-pouvoir étatique qui polariserait les rapports sociaux et les représentations.

En résumé, il existe entre les principaux champs une hiérarchie qui reste chez Bourdieu à géométrie variable, quoique les règles de « division du travail de domination » telles qu'elles prévalent dans les sociétés différenciées accordent presque systématiquement au champ étatique une place surplombante et au champ culturel un rôle subordonné. Ces variabilités ne sont pas l'effet d'incohérences intrinsèques à la pensée de Bourdieu ; elles découlent de la diversité des rapports entre les champs et les espèces de capital suivant les points de l'espace social où l'on se situe et ceux que l'on observe.

3. Le capital symbolique

Du début des années 70 jusqu'à sa mort, Bourdieu a consacré une part importante de ses recherches à théoriser les dimensions symboliques du pouvoir. Selon une première perspective, celle de sa théorie des champs et du capital, cet aspect du pouvoir prend principalement la forme du « capital symbolique ». Selon une seconde perspective, qui elle

celle de sa théorie des habitus, le pouvoir symbolique est un type de domination méconnu comme tel et n'agissant pleinement que parce qu'il est ainsi méconnu.

Selon son premier sens, le pouvoir symbolique s'exerce à travers un certain type de capital, le capital symbolique. Ce capital prend son sens et sa force en fonction de la structure du champ où il se manifeste, comme n'importe quel autre capital. Les rapports de force étant toujours d'une manière ou d'une autre des rapports de sens, tout type de capital se double nécessairement d'une forme de capital symbolique. C'est un pouvoir dont les détenteurs de n'importe quelle espèce de capital sont dotés par surcroît (cours de 1991 in 2012, p.303). À une certaine limite, admet Bourdieu, il n'existe pas de capital symbolique mais seulement des « effets symboliques du capital » (1997a, p.285). Dans un texte visant à clarifier sa conception de ce capital, il est ainsi défini comme un « capital subordonné » en ce qu'il constituerait une « forme transformée, c'est-à-dire méconnaissable, transfigurée et légitimée, des autres formes de pouvoir » (1977, p.210). La distribution de capital symbolique reflète donc la répartition des autres capitaux au sein de chaque champ. Le capital détenu par l'État constituant pour Bourdieu *le* méta-capital, il est logique que ses analyses du pouvoir symbolique accordent une large place à cette institution.

La récente publication des cours au Collège de France qu'il a consacrés à l'État entre 1989 et 1992 donne à voir toute l'importance qu'il donnait à cet aspect du pouvoir que ni Weber ni Elias n'ont pleinement théorisée et que les approches physicalistes ont presque exclusivement réduite à ses aspects économiques et militaires (2012 ; cf. 1993a ; Champagne, 2012). De fait, c'est d'abord en référence au champ politique et à l'institution étatique que Bourdieu a formalisé ses réflexions sur la domination symbolique (1976d), même s'il emploie auparavant de manière furtive le terme de « pouvoir symbolique » pour analyser le champ religieux (1971b, p.317). Pour Bourdieu, l'État moderne non seulement constitue « le lieu par excellence de la concentration et de l'exercice du pouvoir symbolique » (1991, p.117 ; cf.1993a, p.84), mais il détiendrait même le « monopole de la violence symbolique légitime » (1986a, p.12 et 1989a, p.539 ; cf. 1991, p.116 ; 2012).

L'étude du concept de capital symbolique nous fait donc retrouver les schémas de conceptualisation propre à sa théorie des champs et des capitaux : le pouvoir symbolique est à la fois la forme particulière de n'importe quel pouvoir, et en même temps il reste très fortement articulé à l'État. Ses analyses de la « domination symbolique », qui reposent moins

sur les notions de champ et de capital que sur celle d'habitus, présentent l'intérêt d'offrir une perspective différente sur le pouvoir.

4. *Théorie des habitus et domination symbolique*

Bourdieu, tend à insister, dans sa théorie des champs et des capitaux, sur les formes de pouvoir liés à la souveraineté étatique et à l'échange économique. À partir de sa théorie des habitus, qu'il élabore dès le début des années 60, il conçoit une forme de pouvoir décentralisé à l'extrême reposant essentiellement sur l'incorporation individuelle des structures de domination, sur l'autocontrôle et sur le contrôle par l'environnement social proche.

Les habitus désignent des schémas de perception, de réflexion et d'action intégrés par les agents qui leur permettent de répondre de manière adaptée aux injonctions de leur environnement. Plus précisément, les habitus sont des « systèmes de *dispositions* durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement "réglées" et "régulières" sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre » (1972a, p.175). Cette notion d'habitus subsume celles d'*eidos*, d'*hexis* et d'*ethos*, que Bourdieu utilise ici et là sans les développer réellement (1978, p.133).

Réinterprété à partir de cette matrice conceptuelle, le pouvoir symbolique désigne une forme de domination qui s'exerce avec la complicité active des dominés et généralement de manière infra-consciente (la notion de « violence symbolique » peut en ce sens paraître un peu forte pour désigner ce type de pouvoir). La domination symbolique permet d'expliquer ce que Bourdieu nomme le « paradoxe de la doxa » : à savoir que « l'ordre établi, avec ses rapports de domination, ses droits et ses passe-droits, ses privilèges et ses injustices, se perpétue en définitive aussi facilement, mis à part quelques accidents historiques, et que les conditions d'existence les plus intolérables puissent si souvent apparaître comme acceptables et même naturelles » (1998e, p.11). L'ordre établi ne peut perdurer ainsi que parce que les pensées, les perceptions et les comportements des dominés sont conformes « aux structures mêmes de la relation de domination qui leur est imposée » (1998e, p.27). Autrement dit, les

rapports de force objectivés sont au moins grossièrement en adéquation avec les rapports de sens incorporés sous la forme d'habitus.

Si le gros de cette incorporation procède du simple fait de vivre en société, les sociétés différenciées tendent à déléguer au système scolaire une part considérable du travail d'inculcation de schémas communs de pensée, de perception, d'appréciation et d'action indispensable à la perpétuation de l'ordre des choses (1970). Mécanisme de reproduction et de cautionnement des inégalités, l'école est pour Bourdieu « un des fondements de la domination et de la légitimation de la domination » (1989a, p.14).

Le pouvoir symbolique ne vient pas redoubler un autre type de pouvoir mais il précède et rend possible l'effectivité des différents pouvoirs. D'où ce spectacle offert par les sociétés différenciées d'accord spontané des volontés, d'anticipation raisonnables des demandes, d'acceptation des verdicts, d'ajustement des espérances aux chances et des comportements aux espérances. De telles pratiques ne correspondent pas à l'exécution d'une règle, d'un ordre ou d'un plan mais résultent de stratégies qui sont elles-mêmes fonction de rapports mouvants entre des habitus, des champs et des capitaux incorporés ou objectivés (1972b, pp.169-171 ; 1985b).

Si l'on définit le pouvoir comme action sur autrui contraignant ses manières d'agir, de parler et de penser, alors on peut désigner de ce mot cette force sociale impersonnelle qui n'est pratiquement jamais posée ni imposée de façon explicite et qui agit sur les dominants autant que sur les dominés, même si les premiers sont plus en mesure d'en tirer profit. On ne saurait donc penser le pouvoir principalement en termes de coercitions susceptibles de susciter des résistances (1997, p.204), comme le font dans les années 70 des penseurs français tels que Foucault et Clastres. Contrairement à ce qu'avance alors le second, il existe dans les sociétés différenciées une domination sans chef, le collectif exerçant un pouvoir sur chacun de ses membres sans en faire le monopole de quelques-uns (Clastres, 1974, p.133). Dans cette perspective, le pouvoir est un ensemble de dispositions incorporé par les dominés et les dominants (le dominant est dominé par sa domination, comme le répète Bourdieu à la suite de Marx). Ce pouvoir décentralisé à l'extrême prend la forme d'un autocontrôle et d'un contrôle par l'environnement immédiat.

Ayant clairement distingué entre les conceptions du pouvoir que Bourdieu tire de sa théorie des champs et celles qu'il formule à partir de sa théorie des habitus, nous n'entendons pas suggérer ici qu'il existerait une contradiction entre les deux. Comme il l'a lui même

synthétisé d'une formule, la pratique résulte de la combinaison d'habitus et de capitaux au sein d'un champ donné : « (habitus) (capital) + champ = pratique » (1979, p.112). Tout le travail de notre auteur consiste justement analyser la relation de structuration mutuelle qui lie des mécanismes objectifs de domination et des manières de voir, de faire et de sentir incorporées dans la chair et l'esprit des individus (1990, pp.19-20 ; 1992b, p.102). Le pouvoir s'exprime ainsi à la fois dans la domination d'une classe sur une autre et au travers des règles et des représentations inscrites dans le sens commun qui rendent pleinement effective la domination des uns sur les autres tout en lui imposant des formes et des limites.

L'application des quatre schèmes conceptuels synthétisés ci-dessus à la compréhension du pouvoir managérial en fait apparaître la fécondité mais aussi certaines faiblesses. Elle permet en outre de revenir sur la manière dont Bourdieu a pensé l'entreprise.

Bourdieu, penseur de l'entreprise et de la gestion

De ses premiers travaux en Algérie jusqu'à la fin de sa vie, Bourdieu étudie avec beaucoup d'intérêt l'économie des sociétés traditionnelles et des sociétés différenciées. Tout en bâtissant une œuvre « orientée, et cela dès l'origine, contre la réduction de toutes les pratiques à l'économie » (1992b, p.92), il emprunte à l'orthodoxie économique de nombreux concepts (capital, investissement, profit, valeur, offre, demande, marché, monopole, concurrence). Il ne s'intéresse toutefois véritablement à l'entreprise privée moderne que dans les années 90. Il la conceptualise alors comme une entité agissant sur des marchés et sujette à leur domination davantage que comme un champ à part entière porteur d'une logique de pouvoir intrinsèque.

Bourdieu applique sa théorie des champs et des capitaux à l'entreprise dans une série d'articles publiés tout au long de la décennie 90 et repris dans son ouvrage sur les structures sociales de l'économie (2000a). Son propos en la matière est ambivalent, pour ne pas dire ambigu. D'un côté, il avance qu'il existe un « champ de la firme dans son entier » et même un « champ du pouvoir au sein de la firme » (2000a, p.252). De l'autre, il affirme que l'entreprise « fonctionne elle-même comme un champ » sans en être un à proprement parler (2000a, p.241). Ils avancent que se combinent et rivalisent en son sein un capital financier, un capital juridique, un capital organisationnel, un capital commercial, un capital social, un capital symbolique et un capital culturel qui peut être spécifié comme capital technologique ;

mais il n'esquisse aucune relation hiérarchique ni véritablement structurée entre ces capitaux (2000a, pp.236-237 et 1997c, pp.52-53).

Loin de dessiner un champ du pouvoir propre à l'entreprise, Bourdieu postule que le fonctionnement et la structure des entreprises obéissent surtout aux forces du marché et au pouvoir étatique ainsi que, dans une moindre mesure, à des logiques familiales et à une « structure du champ de production » qui n'est pas définie plus avant (2000a, p.93). D'une part, déclare-t-il dans une leçon au Collège de France en 1991, « il n'y a pas de secteurs de l'entreprise qui ne soient pas très fortement dépendants de l'État » (2012, p.481). D'autre part, son ouvrage sur la noblesse d'État et certains de ses commentaires de la thèse de Berle et Means suggèrent la forte permanence d'un schéma de gouvernement des entreprises de type patriarcal, même dans les entreprises où l'actionnariat est très dilué et les managers majoritairement issus de la méritocratie scolaire (1989a, p.402 ; 1997b, p.59). Enfin, il avance que les entreprises, sans cesse menacées d'être abandonnées par leurs investisseurs au profit d'affaires plus rentables, « doivent s'ajuster de manière de plus en plus rapide aux exigences des marchés » (1998a, p.111 ; cf. 2000c, p.44). Selon lui, la distribution du capital financier peut même déterminer dans une large mesure la politique des États (1996, p.45 ; 2000c, p.45).

Les réflexions de Bourdieu sur l'entreprise souffrent donc de plusieurs faiblesses. Alors qu'il n'a pas de mots assez durs « contre les concepts-écrans et les automatismes de pensée » (1984a, p.46), ses textes les plus militants cèdent fréquemment aux excès du réductionnisme économique qu'il reproche aux défenseurs des politiques néo-libérales. Ce faisant, il a pu contribuer à faire du néolibéralisme un concept-écran et de la dénonciation du marché un automatisme de pensée. On ne saurait pourtant comprendre les entreprises en confinant nos analyses aux influences qu'elle subit de la part de champs exogènes, au premier rang desquels les marchés. On ne saurait non plus la comprendre armés seulement de concepts tirés de l'étude du capitalisme. Sans réduire l'entreprise à un appareil obéissant essentiellement à une mécanique disciplinaire et finaliste, il faut reconnaître qu'elle est porteuse d'une rationalité interne qui en détermine fortement la structure aussi bien que le fonctionnement. Une véritable analyse de l'entreprise comme champ nécessiterait en outre de déterminer les rapports hiérarchiques qui lient les divers capitaux interagissant en son sein, et la manière dont il sont unifiés en un *capital managérial*.

L'œuvre de Bourdieu nous invite également à étudier les aspects symboliques du pouvoir managérial, domaine de recherche peu arpenté en regard des études sur les pratiques

individuelles et collectives des salariés d'entreprises. Comme nous l'avons vu, l'État reste pour lui le principal détenteur du pouvoir symbolique. C'est ainsi par exemple qu'il voit l'État instituer et inculquer dans tout le corps social des « schèmes pratiques de perception, d'appréciation et d'action » (1997a, p.209), notamment en contrôlant le système éducatif et en « unifiant tous les codes, juridiques, linguistiques, métrique, et en opérant l'homogénéisation des formes de communication » (1991, p.114-115). Bourdieu admet cependant, dans les années 90, que la matrice conceptuelle propre au capitalisme fait de plus en plus concurrence à l'idéologie étatique et aux principes de fonctionnement de l'administration publique que sont notamment le désintéressement et le service public (1993b, p.221-222 ; 1993c, p.112). On peut regretter que la référence constante du discours néolibéral à l'entreprise se soit limitée selon lui à une promotion des principes de marché, de concurrence et de profit. S'il a dénoncé la diffusion d'une « vulgate planétaire » au sein de laquelle le vocabulaire managérial figure en bonne place, il n'en a pas analysé cet aspect (1998d ; 2000d).

On assiste depuis une trentaine d'années à une montée en puissance des instruments de construction de la réalité sociale spécifiques à la gestion, tandis que ceux propres à l'État sont soit privatisés soit dévalorisés, qu'il s'agisse par exemple des grands moyens de communication ou de l'école. Largement construits en référence à l'entreprise privée, de nouveaux critères de classement, de nouveaux principes de vision et de nouveaux mécanismes d'identification se diffusent au sein des sociétés différenciées. Ils ne remplacent pas les principes régaliens mais ils les concurrencent pour le monopole des représentations légitimes du monde social. Chargée d'assurer de plus en plus de fonctions sociales, qu'il s'agisse des transports, des communications, de l'éducation, du divertissement, de la santé ou encore de la sécurité, l'entreprise privée voit les catégories de pensée et les schémas d'action qui lui sont propres se répandre de plus en plus dans le corps social, y compris au sein de l'État.

Ayant reconnu la prégnance de schémas de perception, de pensée et d'action propres à la gestion dans les habitus des habitants des sociétés différenciées, ne commettons pas l'erreur de faire de l'entreprise privée une organisation imperméable à la logique étatique. Bourdieu lui-même a souligné dans *La Noblesse d'Etat* l'interpénétration croissante du secteur public et du secteur privé. On pourrait montrer également, par exemple, l'influence des réglementations administratives et des schémas propres au pouvoir étatique sur les catégories de perceptions et les comportements des managers. L'abondante littérature sur le « phénomène bureaucratique » et les cabinets spécialisés dans le conseil de l'État sont des lieux

d'observation privilégiés des va-et-vient de concepts et de personnes entre le champ de la bureaucratie publique et celui de la bureaucratie privée (cf. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012).

Bourdieu n'utilise jamais la notion de capital bureaucratique qu'en référence au champ étatique. Il serait intéressant de mener l'immense travail de comparaison des bureaucraties publiques et des bureaucraties privées, pour notamment faire ressortir la spécificité des secondes, largement moins étudiées que les premières par les chercheurs en sciences humaines. On pourrait également considérer la manière dont, dans les sociétés différenciées, les classes dominantes tendent à institutionnaliser leurs capitaux en normes orthodoxes, en hiérarchies et en procédures codifiées. Autrement dit, à doubler leurs différents capitaux d'un capital bureaucratique. Cette objectivation de capitaux dans des institutions relativement autonomes en modifie les modes d'exercice et d'acquisition. Elle peut en redoubler la force, mais elle peut aussi la miner, en soumettant par exemple l'exercice du pouvoir lié à ce capital dépendant de contraintes bureaucratiques, en laissant la possibilité aux bureaucrates d'exercer ce pouvoir à d'autres fins, ou encore en le rendant plus directement identifiable et donc plus facilement critiquable.

Le terme de management, avons-nous avancé, recouvre un ensemble de pratiques mais désigne également un ensemble cohérent de schèmes de perception et de représentation. En ce sens, il est possible de montrer que l'émergence de la gestion comme champ à part entière ne résulte pas essentiellement de la croissance institutionnelle des entreprises privées sous l'effet de facteurs exogènes comme l'unification du marché national, ainsi que l'affirment Alfred Chandler et la plupart des historiens de la gestion à sa suite. Elle serait plutôt le résultat de l'institutionnalisation de schèmes mentaux et de structures socialement élaborées dans des formes d'organisation, des modèles architecturaux, des instruments de mesure et de contrôle, ainsi qu'à travers la prolifération d'une importante littérature visant à légitimer ce nouvel ordre des choses. Il est également possible de prouver que les schèmes de perception et de représentation propres au management imprègnent dans une large mesure le discours réflexif à prétention scientifique tenu sur l'entreprise. Par un réductionnisme managérial qui n'est pas moins préjudiciable à la réflexion sur l'entreprise que le réductionnisme économique, nombre de théoriciens et d'historiens de la gestion entendent analyser le management au moyen des catégories produites par les managers sans les soumettre à un examen critique, contribuant par là-même à la naturalisation de ces catégories.

Les travaux de Bourdieu sur la domination masculine et sur les grandes écoles a fait apparaître la composition essentiellement masculine de la classe dominante. L'étude des représentations propres au discours managérial ne manquerait pas d'y montrer que les qualités qu'il désigne comme celle d'un bon manager sont généralement des qualités masculines. L'analyse des occurrences du vocabulaire guerrier pour définir l'essence même du management semble à cet égard prometteuse.

Le pouvoir managérial ne s'exerce ni à travers la contrainte disciplinaire ni à travers la soumission volontaire et spontanée. L'histoire de la pensée managériale montre que l'autocontrôle devient, à partir des années 50, un important instrument de gouvernement des employés au sein des grandes entreprises américaines. À travers des méthodes telles que le management par objectifs et la promotion des principes de responsabilité et d'autonomie, les mécanismes de domination ont pu être, dans une certaine mesure, décentralisés dans les travailleurs eux-mêmes. Et par là s'apparenter à une forme de manipulation des habitus. La domination symbolique, parce qu'elle s'exerce à un niveau infra-conscient d'adéquation des dispositions et des situations, ne peut en un sens que perpétuer un ordre établi, et seulement difficilement le modifier ou imposer des ordres spécifiques à des individus. En ce sens, le code de la route fixe des règles de conduite mais il n'impose pas aux conducteurs de destination, d'horaires de circulation ou d'itinéraire particulier. Le management des employés leur impose à la fois des règles générales qui relèvent plus ou moins du sens commun et des ordres détaillés. Plus encore, il peut amener les managés à intérioriser les contraintes inhérentes à la subordination et à générer spontanément des comportements adaptés. Un bon manager n'entend pas supprimer les marges de liberté et d'interprétation de ses subordonnés mais les contrôler.

Selon la même perspective, on pourrait analyser comment l'école et les parents inculquent aux enfants des schémas mentaux, sensoriels et comportementaux visant à les adapter au monde de l'entreprise. La multiplication des écoles de commerce et des formations de type MBA dans les sociétés différenciées mériterait également l'attention des chercheurs en gestion. Enfin, une analyse symbolique du management mettrait à jour la domination culturelle des États-Unis en la matière. On voit par là l'intérêt qu'il pourrait y avoir à appliquer les notions d'habitus et de domination symbolique à l'analyse du pouvoir managérial. En retour, une telle analyse peut permettre de dessiner un mode d'exercice du pouvoir qui emprunte à la fois aux mécanismes de domination symbolique et à la contrainte.

Nous ne présentons ici que quelques propositions de réflexions qui bénéficieraient des matrices conceptuelles élaborées par Bourdieu pour penser le pouvoir. Il est évident que nous ne saurions en proposer une liste exhaustive, d'autant que l'application de la pensée bourdieusienne au champ du travail constitue un champ d'activité universitaire en plein essor.

Références

- Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012, « Le conseil de l'État (1) : Expertise privée et réformes des services publics », Vol. 3, n° 193
- BOURDIEU Pierre, 1970, *La Reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, avec Jean-Claude Passeron, Paris : Minuit
- 1971a, « Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies, Cahiers de recherche de l'École normale supérieure*, 1, pp.7-26
- 1971b, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, 12-3, pp.295-334
- 1972a, *Esquisse d'une théorie de la pratique ; précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève ; Paris : Droz
- 1972b, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°4-5, pp.1105-1127, repris in BOURDIEU Pierre, 2002, *Le Bal des célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Paris : Seuil, pp.167-210
- 1976a, « Quelques propriétés des champs », in BOURDIEU Pierre, 1980, *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, pp.113-120
- 1976b, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, n°2-3, juin, pp.122-132
- 1976c, « Déclaration d'intention », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, n°5, octobre, p.1
- 1976d, *La Production de l'idéologie dominante*, avec Luc Boltanski, Paris : Demopolis ; Raisons d'agir, 2008
- 1977, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales*, 32/3, mai-juin, pp.405-411, repris in BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, pp.201-211
- 1978, « Le marché linguistique », in BOURDIEU Pierre, 1980, *Questions de sociologie*, Paris : Minuit, pp.121-137
- 1979, *La Distinction : critique sociale du jugement*, Paris : Minuit
- 1980, *Le Sens pratique*, Paris : Minuit
- 1981, « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, février-mars, pp.3-24
- 1982, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », avec Monique de Saint Martin, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 44-45, novembre, pp.2-53

- 1983, « Repères », entretien, in BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris : Ed. de Minuit, pp.47-71
- 1984a, *Homo academicus*, Paris : Minuit
- 1984b, « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52-53, juin, pp.3-14
- 1984c, « L'intérêt du sociologue », communication présentée en 1981 et publiée en 1984 dans *Économies et sociétés*, in BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris : Ed. de Minuit, pp.124-131
- 1985a, « "Fieldwork in philosophy" », entretien avec A. Honneth et al., in BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris : Ed. de Minuit, pp.13-46
- 1985b, « De la règle aux stratégies : entretien avec P. Bourdieu », *P. Lamaison, Terrain*, n° 4, pp. 93-100, in BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris : Ed. de Minuit, pp.75-93
- 1986a, « La force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 64, septembre, pp.3-19
- 1986b, « Espace social et pouvoir symbolique », lecture prononcée à l'université de San Diego, in BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris : Ed. de Minuit, pp.147-166
- 1986c, « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2011/5, n° 190, pp.126-139
- 1988, « Un acte désintéressé est-il possible ? », in BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil, pp.149-167
- 1989a, *La Noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris : Ed. de Minuit
- 1989b, « Le nouveau capital », in BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil, pp.37-58
- 1990, *Si le monde social m'est supportable, c'est parce que je peux m'indigner*, entretien mené par A. Spire assisté de P. Casanova et de M. Benassayag (1989-1990) ; préf. d'A. Spire, Paris : Ed. de l'Aube, 2002
- 1991, « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », conférence donnée à l'Université d'Amsterdam en juin 1991, in BOURDIEU Pierre, 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris : Seuil, pp.101-133
- 1992a, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Seuil
- 1992b, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, avec L. Wacquant, Paris : Seuil
- 1993a, « L'État et la concentration du capital symbolique », in THERET Bruno (Ed.), *L'État, la finance et le social : souveraineté nationale et construction européenne*, Paris : La Découverte, 1995, pp.73-105
- 1993b, « La démission de l'État », in BOURDIEU Pierre (Ed), 1993, *La Misère du monde*, Paris : Seuil, pp.219-228
- 1993c, « Notre État de misère », entretien avec S. Pasquier, *L'Express*, 18 mars 1993, pp.112-115
- 1994a, « Questions à Pierre Bourdieu », in *Lire les sciences sociales, 1989-1992, Volume 1 : Textes rassemblés par Gérard Mauger et Louis Pinto*, Paris : Belin, entretien

- reproduit en ligne : <http://blog.bafouillages.net/2007/06/7-questions-a-pierre-bourdieu/>
- 1994b, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 105, décembre, pp.3-12
 - 1996, « Le mythe de la “mondialisation” et l’État social européen », Intervention à la Confédération générale des travailleurs grecs, Athènes, octobre, in BOURDIEU Pierre, 1998, *Contre-feux : propos pour servir à la résistance contre l’invasion néo-libérale*, Paris : Liber-Raisons d'agir, pp.34-50
 - 1997a, *Méditations pascaliennes*, Paris : Seuil
 - 1997b, « De la maison du roi à la raison d’État. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 118, juin, pp.55-68
 - 1997c, « Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 119, 1997, pp. 48-66
 - 1998a, « Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d'une exploitation sans limite », in BOURDIEU Pierre, 1998, *Contre-feux : propos pour servir à la résistance contre l’invasion néo-libérale*, Paris : Liber-Raisons d'agir, pp.108-119
 - 1998b, « L’essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars, p.3
 - 1998c, « Contre “le fléau néo-libéral” », entretien avec J. Meizoz, *Le Temps*, 28-29 mars, p.11
 - 1998d, « Sur les ruses de la raison impérialiste », avec Loïc Wacquant, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 121-122, mars, pp.109-118
 - 1998e, *La Domination masculine*, suivi de « Quelques questions sur le mouvement gay et lesbien », éd. augmentée d'une préface rédigée en 1998, Paris : Seuil, 2002
 - 2000a, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris : Seuil
 - 2000b, *Propos sur le champ politique*, introduction de P. Fritsch, Lyon : Presses universitaires de Lyon
 - 2000c, « La main invisible des puissants », conférence à Zürich, 18 mai, in BOURDIEU Pierre, *Contre-feux 2 : Pour un mouvement social européen*, Paris : Raisons d'agir, 2001, pp.43-55
 - 2000d, « La nouvelle vulgate planétaire », avec Loïc Wacquant, *Le Monde Diplomatique*, mai, pp.6-7
 - 2012, *Sur l’État : cours au Collège de France, 1989-1992*, édition établie par P. Champagne, R. Lenoir, F. Poupeau et M.- C. Rivière, Paris : Seuil ; Raisons d'agir
- CHAMPAGNE Patrick, 2012, « Le problème de la domination chez Pierre Bourdieu dans Sur l’État », document de travail
- CHAMPAGNE Patrick et CHRISTIN Olivier, 2004, *Mouvements d'une pensée, Pierre Bourdieu*, Paris : Bordas
- CLASTRES Pierre, 1974, *La Société contre l’État : recherches d'anthropologie politique*, Paris : Minuit